

Etre Parent correspondant à Saint Pierre Fourier

Etre parent correspondant est un réel engagement, une adhésion au projet éducatif de l'établissement

ELIGIBILITE

1. Candidature :

Une fiche de candidature est remise à chaque parent durant l'été avec les documents de rentrée (site de l'école).

A la rentrée scolaire, les parents peuvent poser leur candidature en remettant le coupon en bas de page au secrétariat du primaire.

Pour pouvoir être parent correspondant, il faut être à jour de sa cotisation d'APEL.

2. Dépouillement et diffusion de la liste des parents correspondants :

A partir des listes de candidatures 1 ou 2 parent(s) est /sont retenu(s).

Mme Gasquet prendra contact avec le(s) parent(s) dont la candidature aura été retenue.

Le(s) nom(s) du parent correspondant, son adresse mail est diffusée à l'ensemble des parents de la classe au plus tard fin septembre.

Le parent correspondant reçoit de la direction la liste mails des parents de la classe qui ont accepté de donner leur coordonnée.

Le parent correspondant s'engage à ne pas diffuser cette liste. Pour tout envoi de mail les adresses des parents sont en copie cachée (cci). Mme Gasquet doit aussi être en copie des mails envoyés aux familles.

ACTIVITES

1. Assurer un rôle d'accueil des nouveaux parents :

Il prend contact avec l'enseignant pour se présenter.

Il se présente aux parents de la classe via le cahier de correspondance.

2. Etre un relais d'information entre les familles et l'établissement, c'est-à-dire :

Le parent correspondant traite les questions concernant l'ensemble de la classe.

Il remonte les demandes des parents au professeur ou à la direction de l'école.

Il transmet, si nécessaire, les informations aux parents.

Pour les cas particuliers, il encourage le dialogue entre les parents et l'école et peut-être amené à jouer un rôle de médiateur si nécessaire en coordination avec le responsable de l'apel.

Il doit faire preuve de discrétion et de discernement, être disponible, à l'écoute des autres, ouvert au dialogue et capable de favoriser le dialogue sans « implication personnelle ».

Le parent correspondant est impérativement tenu au devoir de réserve.

Si le choix de la communication est un réseau social, il se doit d'être modérateurs des échanges.



3. Préparer et participer aux activités de la classe et de l'école primaire :

Le parent correspondant participe en étroite relation avec le professeur aux activités de la classe : sorties, projets, ateliers, activités spécifiques.

Le parent correspondant participe activement à la vie et aux activités de l'école : Marché de Noël, Carnaval, Journée portes ouvertes, Kermesse, petits déjeuners.

Il participe aux réunions avec les professeurs et le chef d'établissement de l'école quand les parents correspondants y sont invités (5 réunions dans l'année).

Il s'implique dans la vie de l'école.

4. Faire le lien entre l'Apel et les familles

Transmettre les circulaires envoyées par les membres du conseil d'administration,

Etre moteur dans la motivation des familles à s'impliquer dans les 2 grandes manifestations annuelles : marché de Noël et kermesse,

Transmettre aux commissions d'organisation de ces événements, toutes les bonnes volontés dont les familles vous font part,

La mise en contact entre des familles qui pourraient par leur talent, leur profession, leur disponibilité offrir à l'école leur participation en bien matériel, en bonnes idées, en temps,

Votre participation active dans la préparation des événements pour les plannings de tenue de stand, de préparation et de rangement.

REUNIONS

Cinq réunions sont planifiées sur l'année (les enseignantes à tour de rôle y sont présentes).

Le parent correspondant en amont interroge les parents de la classe sur les questions, thèmes qu'ils souhaitent voir aborder. Il transmet l'ensemble des retours des parents à Mme Gasquet deux jours avant la réunion.

Un compte-rendu de réunion est établi par Mme Gasquet et est envoyé à l'ensemble des parents.

Le parent correspondant doit avoir le souci de fédérer les familles pour qu'elles participent à la vie de l'école, d'agir en concertation avec l'équipe éducative, la Direction et l'Apel, participer ainsi à la construction de la communauté éducative.

✂-----

CANDIDATURE Parent Correspondant

Année scolaire 2023/2024

(A remettre le jour de la rentrée)

Monsieur ou Madame _____

Nom et Prénom de l'enfant _____ Classe _____

Se propose pour être parent correspondant de la classe

Date et Signature

